

BORDEREAU DE TRANSMISSION D'UN DOSSIER DE PENSION CIVILE

Rectorat de l'Académie de BORDEAUX (D.E.P.R. / PENSIONS)

5 rue Joseph de Carayon Latour – BP 935 – 33060 BORDEAUX CEDEX

SERVICE EXPÉDITEUR

Etablissement _____

Date d'expédition : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|_|

Dossier suivi par : _____

☎ |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

SITUATION PROFESSIONNELLE

Nom d'usage : _____

Prénoms : _____

Nom patronymique : _____
(nom de naissance)

Date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Numéro National d'Identité
|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

GRADE : _____

Adresse actuelle : _____
|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|Adresse de retraite : _____
|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|Lieu d'exercice : _____
|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Date prévue pour la cessation d'activité : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

MOTIF DE LA DEMANDE **Ancienneté d'âge et de service**indiquer le cas échéant : après C.P.A.
 après C.F.A. **Limite d'âge** avec maintien en fonction
 sans maintien en fonction **Parent de trois enfants ou plus** **Pension à liquidation différée** **Parent d'un enfant infirme** **Conjoint invalide** **Fonctionnaire handicapé** **Pension pour Invalidité** **Carrière longue****OBSERVATIONS**

REMARQUES IMPORTANTES

SITUATION DES PERSONNELS DONT LA RECONSTITUTION DE CARRIERE, EN VUE DE LA RETRAITE A DEJA ETE EFFECTUEE :

Les agents dont la reconstitution de carrière a déjà été effectuée par le Bureau des Pensions **n'ont pas à fournir** les pièces qui leur ont déjà été demandées lors de cette reconstitution.

Il s'agit :

- des personnes qui ont une estimation de leur pension ou un DEDP,
- des personnes nées en 1950-1951-1952 ou 1953 qui ont répondu à l'enquête préalable en retournant l'imprimé de recueil d'information.

LA COMMUNICATION D'UN DEDP ou d'une EIG NE DISPENSE PAS LE FONCTIONNAIRE D'ETABLIR UN DOSSIER DE PENSION.

L'obligation de remplir un dossier de pension concerne également les personnels qui, avant d'être radiés des cadres, sont en position de :

- C.P.A. (Cessation Progressive d'Activité)
- ou de C.F.A. (Congé de Fin d'Activité)

PIECES A FOURNIR

PIECES OBLIGATOIRES

- Déclaration préalable à la concession de la pension** ou formulaire **EPR10** (un seul exemplaire)
Modèle à télécharger sur le site : www.pensions.minefi.gouv.fr et à reprographier.
- Demande **d'admission à la retraite (3 exemplaires)**
Il appartient aux établissements de faire reproduire les modèles joints à la circulaire annuelle.

AUTRES PIECES

- Dernier arrêté de promotion** : si une promotion est intervenue depuis la reconstitution de carrière.
- Arrêté de C.P.A. ou de C.F.A.** : si la CPA ou le CFA a débuté après la reconstitution de carrière.
- Relevé de carrière délivré par les autres régimes de base** (caisse national d'assurance vieillesse, mutualité sociale agricole, CNAVPL, CANCAVA, ORGANIC, MINES, EDF-GDF ...) si il n'a pas été fourni lors de la reconstitution de carrière

CAS PARTICULIERS

Dans le cas où la reconstitution de carrière n'a pas été effectuée préalablement à la demande d'admission à la retraite (retraite pour invalidité, retraite à liquidation immédiate), le service de pension établira une demande de pièces complémentaires.

Ce bordereau est à reproduire au format A3, sur papier de couleur saumon